

des Princes &c. Février 1713. 107
rapporte ici quelques faits qui l'ont précédé.

II. Au commencement de l'Eté dernier, le Grand Seigneur écrivit lui-même au Roi de Suede d'une maniere aussi obligeante que genereuse; par cette Lettre Sa Hauteffe lui marquoit; qu'enfin le Czard de Moscovie s'étant mis en état de remplir les conditions du Traité de Paix, signé après la Bataille de Falzin, en restituant Afaf &c. il s'étoit de nouveau engagé de retirer incessamment toutes ses troupes de Pologne, sans pouvoir les y renvoyer, & de laisser à Sa Majesté Suedoise le libre passage pour retourner dans ses Etats: que c'étoit principalement sous cette dernière condition, que Sa Hauteffe accordoit la Paix, que le Duc de Moscovie lui avoit demandé de nouveau; que son Ambassadeur & les otages qu'il donna à Falzin, resteroient à Constantinople jusques à l'entier accomplissement de ces conditions; qu'ainsi Sa Majesté Suedoise pouvoit se disposer à retourner chez elle par la Pologne, avec telle Escorte qui lui conviendrait.

*Le Grand
Seigneur
écrit au Roi
de Suede &c
pourquoi.*

III. Dans ce tems-là le Roi de Suede apprit que partie des Moscovites étoient à la verité sortis de Pologne, mais que bien loin de retourner dans leur País, (comme le Czard avoit promis à la Porte,) ils avoient passé à travers des Etats de quelques Princes de l'Empire, pour aller joindre les Danois & les Saxons, qui avoient envahi partie du Duché de la Pommeranie, seul endroit par où Sa Majesté Suedoise pouvoit retourner dans son Royaume; qu'il

*Le Roi de Suede
de s'infor
me de la situation des
affaires de
Pologne &c
du mouvement des
Moscovites.*